

Date de la convocation : 23/09/2025
Nombre de membre en exercice : 17
Nombre de membres consultatifs : 2

Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : /

Le trente septembre deux mille vingt-cinq à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents 9 membres du Conseil d'Administration :

- **Membres à voix délibérative** Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Marlou PADILLA-RATELADE, Madame Nicole BERTHON, Madame Geneviève BENEDETTO, Madame Patricia TILLET, Madame Marine COUZELAS, Monsieur Joel CONTINSUZAT, Madame Marline TABONE, Monsieur Adrien SEIXAS, Madame Gisèle PATAUX.

Secrétaire de séance : Madame Marine CARRICO

Numéro : DLAS20253009-008

Matière : 8.2 DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AIDE SOCIALE

Objet : AUTORISATION DE MONSIEUR LE PRESIDENT A SIGNER DEUX CONVENTIONS AVEC EMMAUS CONNECT POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE RELAIS NUMERIQUE

Vu les dispositions de l'article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles, aux termes desquelles le Centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées, notamment par des interventions sous forme de prestations ;

Vu la délibération n° DLAS20140624-04, portant sur la mise en place du règlement intérieur dans un souci de définir les modalités d'attribution des aides sociales facultatives à destination des personnes en précarité sur le secteur d'USSEL ;

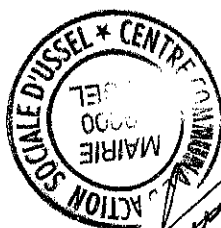
Considérant la volonté du CCAS de mettre en place un nouveau dispositif de relais numérique,

Considérant la volonté du CCAS de formaliser ce partenariat avec Emmaus Connect par la signature d'une convention relais numérique équipement et d'une convention relais numérique connexion.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Président à signer une convention relais numérique équipement et d'une convention relais numérique connexion avec Emmaus Connect.
- De signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait en Mairie d'Ussel, le 1^{er} octobre 2025



Le Maire,
Président du Centre Communal
d'Action Sociale,
Vice-Président du Conseil
Départemental de la Corrèze,

Christophe ARFEUILLERE